

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

CADRES

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE SECTION DES PROJETS SPÉCIAUX DE DÉVELOPPEMENT

SERVICE DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIVISION DES PROJETS MAJEURS ET DE LA MISE EN
VALEUR DU TERRITOIRE

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent de directrice ou directeur de section des projets spéciaux de développement. Ce concours fait également l'objet d'un affichage à l'interne.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice de la division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle toutes les activités relatives à la réalisation des projets spéciaux de son unité. Elle planifie, coordonne et contrôle les ressources humaines, financières et matérielles affectées à la gestion de projets immobiliers privés et publics, en conformité avec les politiques, normes et règlements en vigueur, et ce, dans un cadre de gestion mobilisateur axé sur les résultats. Elle initie et participe activement à la révision du processus des ouvertures de rues, du système d'évaluation de l'impact fiscal en fonction des objectifs de la Ville. Elle réalise les études d'opportunités, notamment en lien avec le réseau de transport structurant sur les potentiels de développement. Elle assure un rôle-conseil auprès de la direction du service, de la Direction générale et des élus relativement à la conduite et la progression des projets spéciaux. Elle supervise la planification et la réalisation de projets liés à la Vision de l'habitation ainsi que la mise en oeuvre de projets découlant de diverses planifications urbaines et en lien avec le réseau de transport structurant. Elle voit à l'établissement de mécanismes de coordination et de communication entre tous les partenaires d'un projet et favorise le développement de nouvelles méthodes de travail. Elle assure également la résolution de problèmes pour les projets spéciaux en collaboration avec les services et arrondissements concernés. Elle assure une vigie relativement à toutes nouvelles pratiques en lien avec les responsabilités de sa section.

EXIGENCES

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée tel que l'administration des affaires, l'évaluation immobilière, l'économie ou l'urbanisme. Un diplôme de 2e cycle pertinent à l'emploi serait un atout.

Détenir un minimum de dix années d'expérience reliées au domaine de l'emploi, dont au moins deux (2) ans dans un poste ayant comporté des tâches de gestion.

Maîtriser les principales normes reconnues se rapportant à la gestion de projets immobiliers majeurs et être à l'affût des nouvelles tendances dans le domaine.

Posséder une bonne connaissance des politiques, des procédures, des lois, règlements et normes qui sont reliés à son secteur d'activités.

Démontrer d'excellentes aptitudes dans les communications orales, écrites, organisationnelles et publiques.

Démontrer une capacité à travailler en partenariat avec des intervenants variés. Démontrer une capacité à travailler sous pression et posséder un grand sens politique.

Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche client et une vision corporative ainsi qu'une gestion participative axée sur l'amélioration continue et les résultats.

TRAITEMENT

De 93 800\$ à 114 437\$ - échelle 2018.

HORAIRE 35 heures par semaine.

REMARQUE Le candidat qualifié devra mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.

PÉRIODE D'AFFICHAGE Du 6 au 17 mai 2019.

NUMÉRO DE CONCOURS CADRR-031-2019.

INSCRIPTION Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

ÉQUITÉ EN EMPLOI La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

LIEN: https://portailvip-rec.ville.quebec.qc.ca/default.aspx?REQ_ID=04656